

### Réunion par consultation électronique

**Participation des membres de la C.R Futsal :** MM. BRUNEAU (Secrétaire) - HONDELATTE (Vice-Président) - EL OUASSINI - BIENAIME - MANAA - CONNAN - CHARLANNE - LETHIELLEUX - LALOT - KHALLOUKY

**N'a pas participé :** M. BLONDY (Président)

---

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfnf.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 116 euros.*

---

### COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL

Olivier Bruneau, secrétaire de la C.R Futsal expose l'objet du vote :

Le 1er Tour de la COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL donne la rencontre opposant SELECAO UNITED face à BERGERAC PERIGORD F.C et une date de rencontre à fixer au plus tard le 07 Février, considérant la finale régionale imposée par la FFF au samedi 14 Février.

Nous avons reçu une proposition de créneau de la part du club recevant (SELECAO) au dimanche 25 Janvier à 21h00. Or, le club de BERGERAC PERIGORD F.C. évolue le même jour à 15h00 sur les installations de BAYONNE en R1 F.

Après un premier échange entre le club et Vincent VALLET, il s'agirait, selon le club, du seul créneau possible étant précisé qu'il ne souhaite pas utiliser le dimanche 1er Février en raison d'une rencontre R1 Futsal face à FUTSAL MOUN.

Considérant également que le club de BERGERAC PERIGORD F.C. joue une rencontre R1 F. à domicile ce même jour et l'impossibilité indiquée à la règlementation de la COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL d'évoluer le même jour sur deux pratiques différentes, hors tournoi organisé avec plusieurs matchs (ce qui n'est pas le cas ici).

Considérant alors qu'il est impossible d'évoluer le dimanche 25 Janvier ou 1er Février pour le club de BERGERAC,

Considérant qu'un principe d'équité doit prévaloir en toutes circonstances,

**Décision à voter :** demander au club de SELECAO de fournir un créneau en semaine (ceux utilisés pour les entraînements).

A défaut de réponse ou d'accord, la C.R. FUTSAL inversera la rencontre et demandera le créneau semaine à BERGERAC.

**Nota :** Jonathan BLONDY, Président du District 24, ne prend pas part au vote.

Choix 1 : pour cette décision

Choix 2 : contre cette décision



## C.R. FUTSAL - REUNION DU 21 JANVIER 2026

PAGE 2/2

### Résultat du vote :

→ 10 votants : 10 voix pour – 0 voix contre - proposition validée

### En conséquence :

**La C.R Futsal demande au club de SELECAO UNITED de revenir vers Vincent VALLET à l'adresse mail vvallet@lfna.fff.fr avant le mercredi 28 janvier 2025 à 16h, avec un créneau en semaine permettant le bon déroulement de la rencontre.**

**Passé ce délai, la rencontre sera automatiquement inversée et il incombera au club de BERGERAC PERIGORD F.C de fournir un créneau permettant le déroulement de la rencontre, qui doit impérativement avoir lieu avant le 8 février 2026.**

### Les Secrétaires de séance,

Olivier BRUNEAU - Vincent VALLET

P.V. validé le 22 Janvier 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la L.F.N.A.